

pathie pour ces malheureux qui ont été tués en Afghanistan. Mais il a dit encore :

Je dirai que sans aucun doute le Canada devrait prendre part à toute guerre qui pourrait éclater. J'ajoute que je ne m'inquiète pas du conflit qui pourrait se produire si l'Angleterre était en guerre avec un pays quelconque sur terre, s'il était nécessaire que le Canada y participe, sans aucun doute il devrait le faire.

Il dit : " S'il est nécessaire que le Canada y participe ", et par conséquent l'honorable député admet lui-même qu'il y a des guerres auxquelles nous ne devrions pas prendre part et que le très honorable leader de l'opposition a raison. Il faut complimenter l'honorable député bien qu'il n'ait pas été aussi franc qu'il aurait dû l'être, mais il l'a été plus qu'aucun de ses collègues de la droite. Mon honorable ami semble être d'accord sur ce point que si l'Angleterre est en guerre, nous sommes en guerre.

Je ne dirai rien à ce sujet sur lequel nous sommes tous d'accord. L'argument suivant est sans doute rejeté par nos adversaires, mais l'honorable député l'a trouvé bon puisqu'il a dit qu'en cas de nécessité seulement nous devrions prendre part au conflit. Qui décidera si cette nécessité existe? Nous prétendons que ce devrait être le Gouvernement. Il est vrai aujourd'hui comme en 1880 que nous sommes en guerre quand l'empire est en guerre. Il y a quelques années, l'Angleterre était engagée dans trois guerres sérieuses, au Zoulouland, en Egypte et au Soudan. D'après la maxime, nous étions aussi en guerre, mais nous n'avons pas pris part au conflit. Les faits sont irréfutables et nos adversaires ne peuvent pas justifier leur tendance à exploiter, dans un but purement électoral, les paroles du très honorable leader de l'opposition et en disant ce qu'ils ne peuvent pas prouver et qui est entièrement déraisonnable. L'honorable député de Vancouver a fait une déclaration remarquable à ce propos. En parlant de ce qu'a dit le chef de l'opposition il dit :

Comment quelqu'un pourrait-il avoir des opinions si contradictoires; cela me dépasse.

Mais lui-même les a ces opinions et il les a exprimées avant de finir.

Quelques honorables députés ont exposé leur vues au sujet de la ligne de démarcation entre les partis au sujet de cette importante question. Je ne contesterai pas ces vues, mais je répéterai ce que j'ai dit quand j'ai parlé pour la première fois, à savoir que la vraie ligne de démarcation consiste en une politique de centralisation adoptée par les ministres et les députés ministériels et une politique de gouvernement autonome défendue par les membres de l'opposition.

J'ai écouté avec grand soin les paroles prononcées hier soir par l'honorable député de Welland (M. German), et bien qu'il se

soit exprimé en d'autres termes, ses opinions étaient les mêmes que les miennes. Le désir du Gouvernement de conserver entre ses mains, à l'exclusion du Parlement, la dépense de l'argent vient de son idée de centraliser, et notre désir de nous y opposer est parce que nous voulons développer notre pays et nos institutions. Le désir primitif du Gouvernement de faire construire les navires en Angleterre et de les placer dans la mer du Nord, venait de sa foi en la politique de centralisation et ses membres sont les légitimes successeurs des membres du Family Compact d'autrefois qui voulaient la centralisation dirigée par Downing-Street. Il est vrai qu'il existe dans notre pays un esprit patriotique qui empêche nos adversaires d'aller aussi loin que les membres du Family Compact, et alors ils ne l'ont pas fait.

Mon honorable ami de Welland (M. German) m'a dit hier soir que ses parents avaient combattu pour le gouvernement autonome au Canada. Je suis dans la même position que mon honorable ami. Si nous prenions dans cette lutte une autre attitude, nous serions indignes d'être les descendants de nos aïeux qui ont lutté pour notre autonomie. Ce qui me rend fier de ma généalogie, c'est que mon père et mon grand-père ont fait la lutte toute leur vie et je vais la continuer.

La résolution unanime de 1909 a fait l'objet d'une discussion considérable au cours du débat et nous avons entendu les partis du Gouvernement faire cette déclaration assez remarquable, que ce bill était conforme aux principes exposés dans cette résolution. Dans tout bill présenté à la Chambre il y a un principe dominant auquel se rapportent toutes les autres questions et je crois que tous nous sommes d'accord pour admettre que le principe dominant de la résolution de 1909 était la construction prompte d'une marine canadienne pour la défense du Canada et de l'empire. Cela ne fait pas de doute. C'était l'idée dominante, l'idée importante dans l'esprit de tous les députés, autant qu'on peut s'en rendre compte par les débats qui ont eu lieu. Il est vrai qu'il y avait un objet secondaire comme il y en a généralement, c'était d'exprimer notre volonté de donner une contribution à l'empire en cas de besoin immédiat ou d'urgence.

Je ne crois pas que le très honorable chef du Gouvernement nie que c'était bien là l'idée générale, et pourtant il nous dit que le bill soumis à la Chambre applique les principes et le but de cette résolution. Ce qui est assez étrange, c'est qu'il nous dit pas que ce n'est pas une contribution. Assurément, il n'applique pas l'autre objet, et s'il ne prend pas ses mesures pour la prompte création d'une marine canadienne, et s'il n'exécute pas l'idée d'une contribution, qu'es-ce que c'est? D'après les pa-